

Commune de Pfulgriesheim



Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 30 juin 2023

Membres présents : M. André JACOB, Maire, Monsieur Gérard DURINGER, Adjoint au Maire, Mme Marie-Madeleine MARTIN, Mme Corinne ZEISSLOFF, M. Bertrand MEYER, M. Christian SCHNEIDER, Mme Valérie WANKMULLER, M. Sébastien DURST, Mme Stéphanie MESSMER, Mme Anne-Gaëlle SCHOTT, M. Alexandre FRIESS, Mme Elodie ROTH épouse GAST.

Absents excusés : M. Claude AFFOLTER, Mme Liliane BAUER, Adjoint au Maire, M. Paul LOSSEL, conseiller municipal
Le compte-rendu de la dernière séance du 12 mai 2023 est adopté à l'unanimité.

En l'absence de Mme Liliane BAUER, Adjointe au Maire, Mme Elodie GAST assurera les fonctions de secrétaire de la séance et cosignera avec le Maire les délibérations adoptées à l'issue des débats.

DESAFFECTATION ET ALIENATION DES CHEMINS RURAUX AU MEYERACKER APRES ENQUETE PUBLIQUE

Le Maire rappelle que l'enquête publique préalable à la vente des chemins ruraux a eu lieu du lundi 15 mai au vendredi 2 juin (cf PV du 12 mai 2023). Aucune observation n'a été consignée dans le registre d'enquête publique. Le commissaire enquêteur, M. Alfred MAECHLING, a donné un avis favorable sur le projet d'aliénation (de cession) des chemins ruraux cadastrés en section 14, n° 141, 143, 145, 147, 248 d'une contenance de 1.38 ares et 273, soit une superficie de 22.18 ares, dans son rapport du 9 juin 2023. Le Maire donne lecture du projet de délibération qui est adoptée à l'unanimité.

TRAVAUX EN COURS

Construction du nouveau groupe scolaire école maternelle-accueil périscolaire

Monsieur Gérard DURINGER liste les travaux en cours : terrassement de la cour de l'école, montage des meubles et pose du vitrage interne dans la salle d'évolution, pose du carrelage à la cuisine, montage des lampes et des blocs de sécurité. Le sol a été posé dans tous les espaces et la nouvelle cuisine sera bientôt installée.

La maquette de la signalétique d'entrée de la salle des fêtes « FESCHT Saal » est soumise à l'avis du conseil municipal qui la valide.

Le plan actualisé et définitif de la future cour de l'école est présenté avec ses derniers aménagements pour le bien-être des enfants : 3 nouveaux arbres dans la partie centrale, un potager et un coin jeux inséré dans un espace vert dans la partie Ouest. Le cheminement entre le potager et la salle des fêtes restera fermé.

Monsieur Alexandre FRIESS estime qu'il faut également prévoir des emplacements pour garer les vélos, trottinettes... et installer des arceaux aux abords du bâtiment.

L'entretien de la cour, espace mutualisé entre l'école maternelle et l'accueil périscolaire, devra être réfléchi en amont.

Enfin, il apparaît nécessaire de conclure un contrat pour le nettoyage régulier de la gouttière du bâtiment afin d'éviter les amas de feuilles qui empêcheraient l'écoulement des eaux de pluie avec pour conséquences de possibles infiltrations d'eau dans les murs et plafonds.

En ce qui concerne l'entretien journalier des surfaces de l'école maternelle à partir de la rentrée des classes, Monsieur DURINGER propose de missionner la société AKTIV PROP de Dingsheim qui assure à titre temporaire le nettoyage des locaux de la salle des fêtes depuis le 30 septembre 2022. Les surfaces dédiées à l'accueil périscolaire seront entretenues par le délégataire de service de la Communauté de communes du Kochersberg-Ackerland, l'ALEF. Le nettoyage de la salle de motricité commune aux deux entités sera pris en charge par la commune de Pfulgriesheim.

A compter du mois de septembre, les agents communaux en charge du nettoyage des bâtiments communaux vont être réaffectés sur leur poste d'origine : Madame KEITH à la salle des fêtes et Madame MANGIONE à la Mairie-Médiathèque et à l'école élémentaire.

Après l'évacuation du bâtiment modulaire dans la cour haute de l'école élémentaire, il faudra vérifier l'état du revêtement de sol et procéder à l'élagage des arbres avant la rentrée des classes.

A l'heure actuelle, il reste à évacuer les deux anciens modules dont la commune est propriétaire et qui ont été provisoirement installés aux abords de l'école élémentaire. A défaut de repreneur qui devra en assurer l'enlèvement à ses frais, ces deux modules seront cédés gratuitement à la société ALTEMPO lors du démontage du bâtiment modulaire école maternelle.

Besoins en mobilier scolaire

Le Maire présente la sélection en mobilier et matériels pédagogiques pour un montant estimatif de 6 000 € HT établie par la Directrice de l'école maternelle. Le Maire propose au conseil municipal d'avaliser cette liste sous réserve que les teintes de bois choisies soient en harmonie avec le bardage bois intérieur des locaux.

Opération de déménagement du matériel et du mobilier pédagogiques

Le déménagement du matériel et du mobilier scolaires doit avoir lieu le samedi matin 8 juillet à partir de 8 h 30. Y prendront part les conseillers municipaux qui pourront se rendre disponibles ainsi que certains parents d'élèves qui se sont portés volontaires pour apporter leur aide. Mme Elodie GAST propose de prêter un pick-up et une remorque pour assurer les transferts entre le bâtiment modulaire et la nouvelle école maternelle. Le mobilier, les chaises... seront regroupés au centre des deux nouvelles salles de classe afin de ne pas gêner les ouvriers qui travaillent à l'intérieur du bâtiment.

Collecte des biodéchets

Les biodéchets sont les déchets organiques (restes alimentaires, épluchures de légumes, os...) qui sont pour l'instant mis dans le bac des déchets non recyclables (poubelle grise). Au courant du mois de septembre, la Communauté de communes communiquera auprès des redevables sur ce nouveau mode de collecte qui repose sur le principe de l'apport volontaire des déchets dans des bornes réparties en des points stratégiques, proches des immeubles, facilement accessibles et situés dans le centre urbain pour toucher un maximum de population.

Trois bornes seront mises en place, la 1^{ère} sur la placette de la rue de la Vallée, la 2^e à l'entrée du parking de la salle des fêtes et la 3^e aux abords de l'immeuble du 7 rue de la Colline. Les habitants recevront des bio seaux et des sacs d'emballage en papier kraft pour les biodéchets. Ce sont ces sacs qui seront déposés dans les bornes. Une pré-information sera également faite dans le BIC de juillet en amont de la communication officielle de la Communauté de communes.

RELOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE

A ce jour, la double majorité est acquise à la commune, soit 2/3 des propriétaires du ban de chasse, représentant 2/3 des surfaces du ban de chasse qui ont été consultés par écrit et qui ont décidé d'abandonner à la commune le produit de la chasse pour la période de 2024-2033 (cf PV du 12 mai 2023). Le PV sera établi et affiché au courant des mois de juillet-août. Il sera pris attache avec l'actuel locataire de chasse en vue d'engager la discussion sur une éventuelle reconduction de son bail pour la prochaine période de 9 ans. De plus amples informations seront données lors de la prochaine séance de rentrée du conseil municipal.

CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DU PRESBYTERE

Ce point a déjà été évoqué en séance du 12 mai dernier et porte sur les modalités de reconduction de la mise à disposition du presbytère au profit de deux familles ukrainiennes. Le principe d'une participation financière aux charges locatives de l'immeuble proportionnée aux ressources financières de chaque famille a été discuté et approuvé par toutes les parties (la commune, la paroisse, les occupants) ainsi que le principe d'une convention d'occupation à titre précaire sans contrepartie de loyer à signer entre la commune et chaque famille pour une nouvelle année, à partir du 15 juillet 2023. Le conseil municipal, à l'unanimité, confirme ces engagements par délibération et autorise le Maire à signer les conventions d'occupations précaires à intervenir avec les deux familles.

AFFAIRES DE PERSONNEL

Ce point concerne la création d'un poste d'ATSEM permanent d'ATSEM titulaire à compter du 1^{er} septembre 2023 avec un coefficient d'emploi de 24.5/35^e. Le Maire rappelle que les deux postes d'ATSEM sont pourvus avec du personnel contractuel et qu'il y a lieu de pérenniser au moins un poste d'ATSEM pour l'école maternelle dans l'intérêt du service. Ce point est adopté à l'unanimité.

DEPART EN RETRAITE

La municipalité rendra hommage à deux personnes investies dans le secteur de la petite enfance, Madame Mireille MAYER, enseignante depuis 28 ans à l'école élémentaire et Madame Christine DURINGER, animatrice en périscolaire

depuis 2009 année de création de la garderie périscolaire La Cabane des Acacias qui font toutes les deux valoir leurs droits à la retraite au 1^{er} septembre 2023. Une cérémonie suivie d'un vin d'honneur aura lieu le jeudi 6 juillet 2023 à 19 h à l'école élémentaire en présence de l'Inspectrice de l'Education Nationale, des élus, collègues et amis des invitées d'honneur. A cette occasion, le conseil municipal décide de prendre en charge l'achat de deux bons cadeaux pour un séjour escapade gourmet et SPA au Nature Hôtel & SPA Le Clos des délices à OTTROT à offrir aux futures retraitées. Ce point est adopté par délibération prise à l'unanimité.

ADHESION A LA PLATE FORME ALSACE MARCHES PUBLICS

Depuis 2012, la plateforme « Alsace Marchés Publics » dédiée à la passation des marchés publics par voie dématérialisée est ouverte aux collectivités d'Alsace. La commune de Pfulgiesheim peut y adhérer à titre gratuit, par convention jusqu'au 31 janvier 2024, reconductible, et disposer d'un profit acheteur sur cette plateforme afin de mettre en ligne les documents des consultations et réceptionner les offres par voie électronique, de manière sécurisée, dans le cadre des marchés publics soumis à cette obligation (supérieurs à 40 000 € HT). Le conseil municipal valide ce point à l'unanimité.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Une déclaration d'intention d'aliéner pour le terrain bâti du 1 rue des Acacias (cabinet médical) au profit de M. SIDHOUM a été reçue le 12 juin 2023 en Mairie. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption urbain sur ce bien immobilier.

BIC DE JUILLET

Une première maquette devrait être reçue en Mairie le lundi 3 juillet 2023.

POINTS DIVERS

Tour du village du 20 mai 2023

Le compte-rendu sera adressé à tous les conseillers municipaux.

Travaux de voirie sur la RD 31 vers Mittelhausbergen

Le Maire informe l'assemblée que la RD 31 en direction de Mittelhausbergen sera interdite à la circulation du 10 au 13 juillet 2023 en raison des travaux de réfection de la chaussée.

Installation de l'antenne ORANGE

L'antenne de radiotéléphonie Orange va être mise en place sur le site de la déchetterie. Cet équipement devrait permettre de résoudre les problèmes de connexion au réseau de téléphonie Orange. Le chemin communal d'accès à partir de la RD 64 a été gravillonné pour permettre le passage des engins de chantier et de la grue.

Internet et téléphone en wifi à la salle des fêtes

Il est désormais possible de téléphoner et d'avoir accès à internet en connectant son smartphone en wifi sur la box de la salle des fêtes. Les codes sont affichés à la salle. Deux émetteurs ont été installés, l'un dans la grande salle et l'autre au bar, en vue d'optimiser la connexion.

TOUR DE TABLE

M. Bertrand MEYER, conseiller municipal et conseiller sivoval, annonce que les agents du SIVOM travaillent désormais en horaires d'été de 7 h à 14 h 30.

Mme Anne-Gaëlle SCHOTT signale que de nombreux conducteurs de véhicules ne marquent pas d'arrêt aux passages pour piétons. Certains d'entre eux sont occupés à téléphoner au volant et ne voient pas les piétons. Elle trouve cette situation inquiétante. Mme Elodie GAST estime que la rue de la Citadelle est trop souvent empruntée comme itinéraire bis pour les automobilistes qui veulent éviter le carrefour de la Mairie. Le nombre de véhicules qui s'y engagent ne cesse d'augmenter ainsi que la vitesse. Le Maire propose de demander des contrôles de gendarmerie plus fréquents.

Mme Stéphanie MESSMER rappelle qu'il faudrait faire arracher l'un des deux thuyas gênant situé en bordure de la rue de Lampertheim, vers la sortie d'agglomération.

La séance est levée à 22 h 30.